

## **Prestations Adultes – Pièces à fournir**

**Pour vous accompagner dans la constitution de votre dossier, vous pouvez vous rapprocher du CLIC le plus proche de votre domicile, d'une conseillère de l'accueil social et professionnel de la MDPH, d'un travailleur social ou d'une association représentative des personnes handicapées.**

**« Attention, votre dossier ne pourra être traité qu'à la réception de l'ensemble de ces pièces. Merci de conserver un double de votre dossier de demande ».**

### **Pièces obligatoires pour toutes les demandes**

- ☞ Formulaire de demande rempli, daté et signé (cerfa n° 13788\*01)
- ☞ Certificat médical daté de moins de 3 mois rempli par un médecin (cerfa n° 13878\*01)
- ☞ Photocopie recto-verso d'un justificatif d'identité de la personne handicapée et, le cas échéant de son représentant légal (pièce d'identité en vigueur ou titre de séjour en cours de validité ou tout autre document d'autorisation de séjour en France)
- ☞ Photocopie d'un justificatif de domicile
- ☞ Attestation de jugement en protection juridique, le cas échéant

### **Pièces complémentaires et nécessaires à l'évaluation de votre demande**

#### **Pour toutes demandes de Cartes :**

1 photo d'identité couleur par carte demandée,  
avec le nom et prénom **écrits au dos de chaque photo**

☞ **Carte d'invalidité** : Justificatif à fournir si vous êtes bénéficiaire de l'APA, PCH, (aides humaines) ACTP ou Majoration Tierce Personne en cas de pension d'invalidité

☞ **Carte de priorité** : Justificatif d'attribution de la pension d'invalidité pour les titulaires d'une pension de 3ème catégorie

☞ **Carte de stationnement** : Imprimé d'évaluation du périmètre de marche à remplir par votre médecin traitant

#### **Pour toutes demandes de Reconnaissance Qualité de Travailleur Handicapé et d'Orientation Professionnelle :**

- Curriculum vitae
- Attestation d'inscription au Pôle Emploi le cas échéant
- Justificatifs de formation professionnelle
- Si vous êtes en emploi, fournir la fiche de liaison remplie par le Médecin du travail (annexe jointe)
- En cas de suivi RSA, fournir un bilan établi par l'Animateur Local d'Insertion chargé de votre dossier ou ses coordonnées (nom et CDAS),

#### **Pour toutes premières demandes d'Allocation Adulte Handicapé :**

- Déclaration de ressources de l'année antérieure
- Relevé d'Identité Bancaire ou postal